

Les Grands Ballets Canadiens

États financiers
30 juin 2019



Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de
Les Grands Ballets Canadiens

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Les Grands Ballets Canadiens** [l'« Organisme »] qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019 et les états des produits et des charges, de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 22 octobre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124456

Les Grands Ballets Canadiens

État de la situation financière

Au 30 juin 2019

	2019				2018	
	Fonds général \$	Fonds de création et de nouvelles productions \$	Fonds Casse-Noisette \$	Fonds Jeunesse André Aisenstadt \$	Total \$	Total \$
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,184,162	1,675,937	413,503	—	4,273,602	2,790,403
Débiteurs [notes 4, 6 et 11]	10,820,976	—	—	—	10,820,976	17,442,939
Autres actifs [note 5]	317,533	—	—	—	317,533	137,230
Apports à recevoir afférents à la dette à long terme au cours du prochain exercice [note 10]	668,444	—	—	—	668,444	661,314
	13,991,115	1,675,937	413,503	—	16,080,555	21,031,886
Prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens [note 11]	—	—	—	150,000	150,000	150,000
Immobilisations [note 7]	33,100,433	—	—	—	33,100,433	35,191,929
Autres actifs [notes 5]	45,162	—	—	—	45,162	82,007
Apports à recevoir afférents à a dette à long terme [note 10]	12,857,349	—	—	—	12,857,349	13,405,420
	59,994,059	1,675,937	413,503	150,000	62,233,499	69,861,242
Passif et soldes de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et frais courus [note 8 et 11]	8,148,579	—	—	—	8,148,579	11,689,177
Subventions reportées à la saison à venir	247,500	—	—	—	247,500	247,500
Revenus perçus d'avance	1,417,879	—	—	—	1,417,879	1,176,876
Billet à payer à un donateur [note 10]	2,500,000	—	—	—	2,500,000	2,500,000
Tranche à court terme de la dette à long terme [note 10]	660,647	—	—	—	660,647	528,360
Total du passif à court terme	12,974,605	—	—	—	12,974,605	16,141,913
Apports reportés référents aux immobilisations [note 9]	28,010,756	—	—	—	28,010,756	34,452,663
Dette à long terme [note 10]	15,908,432	—	—	—	15,908,432	13,405,420
Total du passif	56,893,793	—	—	—	56,893,793	63,999,996
Soldes de fonds [note 6]						
Non grevés d'affectations externe	3,100,266	—	—	—	3,100,266	2,977,062
Affectations d'origine interne	—	1,675,937	—	—	1,675,937	2,281,579
Affectations d'origine externe	—	—	413,503	150,000	563,503	602,605
	3,100,266	1,675,937	413,503	150,000	5,339,706	5,861,246
	59,994,059	1,675,937	413,503	150,000	62,233,499	69,861,242

Engagements [note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur



Administrateur



Les Grands Ballets Canadiens

État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	2019					2018				
	Fonds général \$	Fonds de création et de nouvelles productions \$	Fonds Casse- Noisette \$	Fonds jeunesse André Aisenstadt \$	Total \$	Fonds général \$	Fonds de création et de nouvelles productions \$	Fonds Casse- Noisette \$	Fonds jeunesse André Aisenstadt \$	Total \$
Produits										
Spectacles et tournées										
Billetterie	7 139 686	—	—	—	7 139 686	7 195 176	—	—	—	7 195 176
Tournées	290 882	—	—	—	290 882	296 400	—	—	—	296 400
	7 430 568	—	—	—	7 430 568	7 491 576	—	—	—	7 491 576
Revenus autonomes										
Apport – Financement privé [annexe 1, notes 6 et 11]	3 526 239	—	721 236	6 000	4 253 475	2 892 782	—	782 213	6 000	3 680 995
Cours offerts et location de salles [note 11]	725 321	—	—	—	725 321	570 724	—	—	—	570 724
	4 251 560	—	721 236	6 000	4 978 796	3 463 506	—	782 213	6 000	4 251 719
Subventions [annexe 1]										
Fonctionnement	4 518 500	—	—	—	4 518 500	4 344 500	—	—	—	4 344 500
Tournées	76 500	—	—	—	76 500	3 400	—	—	—	3 400
Autres	12 843	—	—	—	12 843	9 931	—	—	—	9 931
Mécénat placement culture Québec	—	—	—	—	—	31 105	—	—	—	31 105
	4 607 843	—	—	—	4 607 843	4 388 936	—	—	—	4 388 936
Revenus d'intérêts et autres	11 496	38 699	2 481	—	52 676	1 669	30 041	2 279	—	33 989
	16 301 467	38 699	723 717	6 000	17 069 883	15 345 687	30 041	784 492	6 000	16 166 220
Charges d'exploitations										
Spectacles [annexe 2]										
Artistes	4 561 349	—	—	—	4 561 349	4 454 940	—	—	—	4 454 940
Productions et représentations	5 321 297	—	—	—	5 321 297	4 799 165	—	—	—	4 799 165
Publicité et promotions	2 310 185	—	—	—	2 310 185	2 351 119	—	—	—	2 351 119
	12 192 831	—	—	—	12 192 831	11 605 224	—	—	—	11 605 224
Frais généraux [annexe 2]	1 513 799	—	—	—	1 513 799	1 284 389	—	—	—	1 284 389
Frais d'immeuble et copropriété	1 018 770	—	—	—	1 018 770	859 176	—	—	—	859 176
Frais de cours offerts et location de salles	790 105	—	—	—	790 105	824 483	—	—	—	824 483
Frais de financement privé	752 819	—	672 701	6 000	1 431 520	731 260	—	649 318	6 000	1 386 578
	16 268 324	—	672 701	6 000	16 947 025	15 304 532	—	649 318	6 000	15 959 850
Excédent des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	33 143	38 699	51 016	—	122 858	41 155	30 041	135 174	—	206 370
Autres produits et charges d'exploitation										
Autres produits										
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations [note 9]	1 766 557	—	—	—	1 766 557	1 993 615	—	—	—	1 993 615
Apports - intérêts sur la dette à long terme	471 222	—	—	—	471 222	492 410	—	—	—	492 410
	2 237 779	—	—	—	2 237 779	2 486 025	—	—	—	2 486 025
Autres charges										
Amortissement des immobilisations	2 119 503	—	—	—	2 119 503	2 086 667	—	—	—	2 086 667
Frais de financement [annexe 2]	494 923	—	—	—	494 923	553 564	—	—	—	553 564
	2 614 426	—	—	—	2 614 426	2 640 231	—	—	—	2 640 231
Diminution des revenus d'apports afférents aux immobilisations dû à une réduction des apports à recevoir [note 9]	267 751	—	—	—	267 751	—	—	—	—	—
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(611 255)	38 699	51 016	—	(521 540)	(113 051)	30 041	135 174	—	52 164

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

État de l'évolution du solde de fonds

Exercice terminé le 30 juin 2019

Fonds général	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice [note 6]	2 977 062	855 113
Insuffisance des revenus sur les charges	(611 255)	(113 051)
Virements interfonds du Fonds de création et de nouvelles productions [note 6]	644 341	2 235 000
Virements interfonds du Fonds Casse-Noisette [note 6]	90 118	—
Solde à la fin de l'exercice [note 6]	3 100 266	2 977 062

Fonds de création et de nouvelles productions	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 281 579	4 486 538
Excédent des revenus sur les charges	38 699	30 041
Virements interfonds au Fonds général [note 6]	(644 341)	(2 235 000)
Solde à la fin de l'exercice	1 675 937	2 281 579

Fonds Casse-Noisette	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	452 605	317 431
Excédent des revenus sur les charges	51 016	135 174
Virements interfonds au Fonds général [note 6]	(90 118)	—
Solde à la fin de l'exercice	413 503	452 605

Fonds jeunesse André Aisenstadt	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	150 000	150 000
Excédent des revenus sur les charges	—	—
Solde à la fin de l'exercice	150 000	150 000

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(521 540)	52 164
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties de fonds :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 119 503	2 086 667
Amortissement des apports reportés référents aux immobilisations	(1 498 806)	(1 993 615)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation :		
Diminution des débiteurs	1 401 535	37 058
Augmentation des autres actifs	(143 458)	(6 071)
Diminution des créditeurs et frais courus	(3 540 598)	(1 210 007)
Augmentation des subventions reportées à la saison à venir	—	37 938
Augmentation (diminution) des revenus perçus d'avance	241 003	(131 846)
Diminution des apports à recevoir afférents à la dette à long terme	540 941	514 189
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 401 420)	(613 523)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(28 007)	(2 702 377)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(28 007)	(2 702 377)
Activités de financement		
Diminution nette de la marge de crédit	—	(2 662 315)
Diminution des billets à payer	—	(2 000 000)
Augmentation (diminution) de la dette à long terme	2 635 299	(509 320)
Apports reportés afférents aux immobilisations	277 327	601 288
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 912 626	(4 570 347)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 483 199	(7 886 247)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 790 403	10 676 650
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 273 602	2 790 403
Composition de la trésorerie		
Trésorerie	605 183	2 644 671
Équivalents de trésorerie	3 668 419	145 732
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 273 602	2 790 403

Voir les notes afférentes aux états financiers

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

1) Nature des activités

Les Grands Ballets Canadiens [l'« Organisme »] est un organisme sans but lucratif constitué le 2 mai 1957 sous l'autorité de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui produit et présente des spectacles de ballet sur la scène montréalaise, canadienne et mondiale. L'Organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Une partie des activités de l'Organisme repose sur sa capacité à obtenir des subventions, notamment des organismes gouvernementaux et des dons [« Financement privé »] sous forme de commandites ou autres. Une partie importante de ces subventions doit être renouvelée sur une base annuelle ou pluriannuelle. Si ces subventions n'étaient pas renouvelées, l'Organisme devrait trouver d'autres sources de financement pour poursuivre ses activités.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énonce les normes comptables pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

L'Organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont présentés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés.

Le fonds général rend compte des activités menées par l'Organisme en matière de prestation de services et d'administration. Les fonds n'étant pas grevés d'une affectation sont également présentés dans ce fonds.

Le fonds de création et de nouvelles productions sert à accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général qui permettront à l'Organisme d'investir dans de nouvelles créations et productions *[voir note 6]*.

Le Fonds Casse-Noisette sert à accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général qui permettront à l'Organisme d'investir dans des activités auprès d'enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et de renouveler des éléments des décors et costumes *[voir note 6]*.

Le Fonds de jeunesse André Aisenstadt correspond à un programme annuel d'accessibilité aux arts. Il sert à accumuler des revenus et des intérêts pour faciliter l'accessibilité aux jeunes étudiants (es) de niveau collégial aux représentations de l'Organisme *[voir note 6]*.

Constataion des produits

Les revenus de vente de billets sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les représentations des spectacles correspondants ont lieu. Les revenus perçus d'avance correspondent aux abonnements de spectacles vendus pour la prochaine saison.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

Apports affectés

Les revenus de subventions de fonctionnement et de tournées sont constatés à titre de produits dans l'exercice financier au cours duquel les événements pour lesquels elles ont été accordées ont lieu.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés aux immobilisations sont constatés à titre d'apport du fonds général au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié, au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports non affectés

Les apports non affectés inclus dans la rubrique « Financement Privé » sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports afférents aux immobilisations sont amortis et constatés à titre de produits du fonds général au même rythme que l'amortissement des immobilisations et des charges auxquelles ils se rapportent.

Dons reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services sont constatés à la fois à titre de revenus et de dépenses à leur juste valeur marchande dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus, lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que ces biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'Organisme car autrement ils auraient dû être achetés par l'Organisme. Ils sont inclus au poste Apport – Financement privé et au poste frais de financement privé pour les dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds d'encaisse, des soldes bancaires disponibles, des chèques émis en sus des dépôts bancaires et des placements très liquides et qui sont constatés au coût, montant qui se rapproche de la valeur marchande.

Autres actifs

Les coûts directement liés au développement de spectacles sont présentés sous la rubrique « Autres actifs » lorsque l'Organisme peut démontrer de façon fiable qu'un avantage économique futur est associé à ces coûts et est passé en charge dans l'exercice financier où le spectacle est présenté.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

Instruments financiers

L'Organisme comptabilise initialement un instrument financier à sa juste valeur, sauf pour les opérations entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances. Par la suite, l'Organisme évalue ces instruments financiers au coût amorti.

Les actifs financiers sont composés de la trésorerie et équivalent de trésorerie, des débiteurs, du prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens et des apports afférents à la dette à long terme à recevoir. Les passifs financiers sont composés des créditeurs et frais courus (excepté les sommes à remettre à l'État) et du billet à payer au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens et la dette à long terme.

Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Améliorations du bâtiment	Linéaire	20 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ou 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel de scène	Linéaire	5 à 20 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans

Dépréciation

i) Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

ii) Actifs financiers évalués au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, l'Organisme doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- ii) le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

3) Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens

Le Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens est un organisme de bienfaisance enregistré, distinct de l'Organisme, constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, et a pour objet exclusif de recueillir des fonds, des legs ou d'autres contributions et d'administrer ses éléments d'actifs afin de créer un fonds de dotation pour le soutien de l'Organisme.

4) Débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
À recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens	391 198	345 750
À recevoir de donateurs	2 622 892	—
À recevoir du Fonds GB	87 407	7 886 950
Subventions à recevoir [note 6]	7 081 250	7 390 066
Taxes de vente à recevoir	95 839	1 187 969
Taxes municipales à recevoir	418 109	418 109
Comptes à recevoir	119 793	212 481
Billetterie	4 488	1 614
	10 820 976	17 442 939

Les sommes à recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens et du Fonds GB ont les mêmes modalités et conditions commerciales qui sont aussi accordées aux parties non apparentées.

L'Organisme a fait une demande auprès de la commission municipale du Québec [« CMQ »] afin d'être exempté des taxes municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale des articles 243.1 et suivants. Le 6 février 2019, la CMQ a rendu son jugement en faveur de l'Organisme pour une exemption totale des taxes municipales. Le 9 août 2019, la ville de Montréal a confirmé que l'immeuble est non imposable.

5) Autres actifs

	2019	2018
	\$	\$
Frais de production liés au développement de spectacles de la saison à venir	182 264	110 840
Frais payés d'avance	98 424	26 390
Dépôts	82 007	82 007
	362 695	219 237
Tranche à court terme	317 533	137 230
	45 162	82 007

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

6) Fonds de création et de nouvelles productions, Fonds Casse-Noisette, Fonds de jeunesse André Aisenstadt et Fonds général

Fonds de création et de nouvelles productions

Afin de maintenir un répertoire adéquat, l'Organisme doit annuellement investir dans de nouvelles créations et productions. Toutefois, les revenus découlant de ces nouvelles créations et productions se réalisent sur plusieurs années, et certaines œuvres connaissant des succès importants ne peuvent être présentées qu'occasionnellement. À cet égard, l'Organisme a constitué un fonds distinct permettant d'accumuler des dons précis ainsi que des contributions provenant du fonds général selon des modalités déterminées.

Ces modalités prévoient que l'Organisme verse dans le fonds de création et de nouvelles productions un montant à être déterminé annuellement par le conseil d'administration, de l'excédent des produits de la vente de billets pour des œuvres à succès sur les produits annuels moyens par production réalisés au cours des deux dernières années ou des apports désignés au fonds de création et de nouvelles productions.

En outre, le conseil d'administration détermine, par voie de résolutions, le montant pouvant être affecté à titre de transfert au fonds général permettant de couvrir les frais de création et de nouvelles productions engagés au cours de l'exercice. Pour l'exercice clos le 30 juin 2019, une contribution de 664 341 \$ [2 235 000 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018] du Fonds de création et de nouvelles productions a été versée au fonds général.

Fonds Casse-Noisette

Afin de financer ses activités auprès des enfants défavorisés dans le cadre de sa production Casse-Noisette et pour soutenir la réfection annuelle du spectacle Casse-Noisette, l'Organisme a créé au 31 mars 2008 un fonds permettant d'accumuler des dons précis à ces effets. Les sommes ainsi recueillies sont affectées en totalité à des activités culturelles préparatoires au spectacle : des ateliers en arts visuels, littérature et danse sont offerts à des enfants qui sont ensuite invités à une représentation spéciale de Casse-Noisette. Pour l'exercice clos le 30 juin 2019, une contribution de 90 118 \$ [aucune pour l'exercice clos le 30 juin 2018] du Fonds Casse-Noisette a été versée au fonds général.

L'Organisme organise aussi le Marché Casse-Noisette qui fait désormais partie des activités du Fonds Casse-Noisette.

Fonds de jeunesse André Aisenstadt

Le 7 octobre 2009, l'Organisme a reçu un apport d'un montant de 150 000 \$ de la Fondation Aisenstadt pour créer le Fonds de jeunesse André Aisenstadt. Les revenus générés par le fonds servent à donner des billets de spectacles de l'Organisme [d'une valeur équivalente] à des étudiants du niveau collégial.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

Fonds général

À la suite d'une révision des ententes de subventions de fonctionnement octroyées par le Conseil des Arts du Canada [« CAC »], un montant de 286 500 \$ historiquement comptabilisé dans les revenus de subventions et dans les subventions à recevoir a été renversé afin de refléter adéquatement la comptabilisation des subventions de la CAC sur la base de l'exercice de l'Organisme.

Les impacts sur les présents états financiers sont les suivants :

- Le solde du fonds général au début de l'exercice 2018, présenté à l'État de l'évolution du solde de fonds, est passé de 1 141 613 \$ à 855 113 \$, affectant ainsi le solde à la fin de l'exercice 2018 qui est passé de 3 263 562 \$ à 2 977 062 \$;
- Le solde de subventions à recevoir de l'exercice 2018, présenté à la *note 4* est passé de 7 676 566 \$ à 7 390 066 \$, affectant ainsi le solde des débiteurs présenté à l'État de la situation financière qui est passé de 17 729 439 \$ à 17 442 939 \$.

7) Immobilisations

	2019		2018	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Améliorations du bâtiment	32 392 826	3 373 546	32 392 826	1 753 906
Mobilier et équipement	733 172	141 564	713 885	68 439
Matériel informatique	128 164	77 410	115 508	49 005
Matériel de scène	4 231 460	792 669	4 235 397	394 460
Logiciels	38 288	38 288	38 288	38 165
	37 523 910	4 423 477	37 495 904	2 303 975
Amortissement cumulé	(4 423 477)		(2 303 975)	
	33 100 433		35 191 929	

8) Crédoeurs et frais courus

	2019 \$	2018 \$
Société québécoise des infrastructures	7 000 000	10 183 330
Salaires et vacances	390 342	291 739
Fonds GB	130 780	160 000
Autres crédoeurs	502 326	921 154
Intérêt couru	125 131	132 954
	8 148 579	11 689 177

Les crédoeurs et les frais courus incluent une somme de 7 000 000 \$ [10 183 330 \$ au 30 juin 2018] afférents aux acquisitions d'immobilisations.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

9) Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont composés de subventions reçues ou à recevoir pendant l'exercice relativement aux améliorations du nouveau bâtiment.

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	34 452 663	30 779 411
Augmentation (diminution) des apports reportés	(4 675 350)	5 666 867
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés	(1 766 557)	(1 993 615)
Solde à la fin de l'exercice	28 010 756	34 452 663

Un montant de 4 675 350 \$ a été réduit du solde des apports reportés suite à une révision effectuée au cours de l'exercice 2019 d'un apport qui ne se matérialisera. Le solde initial de cet apport affecté et de l'apport à recevoir correspondant étaient de 4 943 101 \$, dont le montant était toujours à recevoir. Le solde des apports à recevoir au 30 juin 2019 a donc été réduit de ce montant. De cette nouvelle information, il en a résulté une réduction des revenus d'apports affectés de 267 751 \$, correspond au montant initialement constaté à titre d'amortissement des apports reportés au cours de l'exercice 2018 qui était inclus dans le solde d'amortissement de 1 993 615 \$.

Les apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	36 560 326	30 893 459
Fonds GB	(4 943 101)	4 943 101
Donateurs	—	517 051
Ministère du Patrimoine canadien	—	206 715
Solde à la fin de l'exercice	31 617 225	36 560 326

Afin de financer les améliorations du nouveau bâtiment et ses équipements, plusieurs sources de revenus gouvernementales et privées ont été reçues ou sont à recevoir. Les apports sont reportés et comptabilisés en produit à mesure que les immobilisations acquises sont amorties.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

10) Facilités de crédit

Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Emprunt à terme avec la Banque Nationale du Canada, d'un montant original de 14 443 100 \$ portant intérêt au taux de 3,47 % remboursable par versements semestriels de 503 751 \$, capital et intérêts, renouvelable en mars 2022.	13 404 422	13 933 780
Emprunt à terme avec la Caisse Desjardins de la Culture, d'un montant original de 3 300 000 \$, dont il reste à recevoir un montant de 116 670 \$ portant intérêt calculé mensuellement selon le taux préférentiel de Desjardins. Au 30 juin 2019, ce taux était de 3,86 %, les versements mensuels sont de 19 755 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2024.	3 164 657	—
	16 569 079	13 933 780
Tranche à court terme	660 647	528 360
	15 908 432	13 405 420

Le Ministère de la Culture et des Communications a octroyé en 2017 à l'Organisme une subvention correspondant au montant original de l'emprunt à terme. L'Organisme a comptabilisé un apport à recevoir afférent à la dette à long terme correspondant au montant de la dette. Au fur et à mesure que les paiements sur l'emprunt sont effectués, l'Organisme reçoit les apports correspondants pour être en mesure d'acquitter ses paiements. L'apport comprend également les intérêts sur cet emprunt qui est comptabilisé aux résultats sous la rubrique « apports - intérêts sur la dette à long terme ».

L'Organisme est assujéti à certaines clauses restrictives. Au 30 juin 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, l'Organisme est en conformité avec ces clauses.

Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit spéciale jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$, pouvant servir à supporter les subventions et les comptes à recevoir. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de Desjardins majoré de 0,5 % qui était 3,95 % au 30 juin 2019. Cette marge n'avait pas été utilisée au cours de l'exercice 2019.

Billet à payer

Le 8 février 2018, un administrateur a consenti un prêt à l'Organisme pour un montant de 2 500 000 \$, remboursable le 9 février 2021 et ne portant pas intérêt. Le solde impayé à l'échéance, le cas échéant, portera intérêt au taux de 5 %.

Autre crédit

L'Organisme dispose également d'un crédit pour l'émission de cartes de crédit Mastercard jusqu'à concurrence de 250 000 \$.

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

L'accomplissement de toutes les obligations, présentes et futures de l'Organisme envers les institutions financières, est garanti par les sûretés suivantes :

- Banque Nationale du Canada : une hypothèque universelle grevant tous les biens meubles et immeubles, présents et futurs, incluant les droits d'emphytéoses de 50 ans. La Banque Nationale du Canada a cédé le 1^{er} rang à la Caisse Desjardins de la Culture à l'exception des droits sur l'immeuble, loyer et assurances et de la subvention du Le Ministère de la Culture et des Communications.
- Caisse Desjardins de la Culture : une hypothèque mobilière de 1^{er} rang au montant de 8 540 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers, corporels et incorporels.

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	660 647
2021	3 183 048
2022 – renégociation de la dette avec la Banque Nationale du Canada	12 412 544
2023	126 188
2024 – renégociation de la dette avec la Caisse Desjardins de la Culture	2 803 321

11) Opérations et soldes entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme a conclu des opérations avec des personnes apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations entre apparentés se détaillent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Administrateurs		
Apports – Financement privé	375 788	35 058
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
Apports – Financement privé	1 535 530	1 409 880
Société liée à un administrateur		
Cours offerts et location de salles	70 282	—

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

Les soldes à recevoir et à payer à des personnes apparentées incluses dans le bilan sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Organisme de bienfaisance enregistré – intérêt économique		
À recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens	391 198	345 750
Prêt au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens	150 000	150 000
Société liée à un administrateur		
À recevoir du Fonds GB	87 407	7 886 950
À payer au Fonds GB	(130 780)	(160 000)
Apports affectés aux immobilisations	—	(5 460 152)
Billet à payer à un administrateur [note 10]	(2 500 000)	(2 500 000)

Le 10 octobre 2009, l'Organisme a consenti un prêt de 150 000 \$ portant intérêt au taux annuel de 4 % remboursable à demande au Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens. La valeur nominale du prêt représente la somme octroyée par la Fondation Aisenstadt. Les intérêts générés sur ce prêt sont versés à l'Organisme sur une base annuelle. Puisque l'Organisme n'a pas l'intention de demander le remboursement de ce prêt avant le 1 juillet 2020, il a été classé comme actif à long terme.

12) Engagements

Les engagements concernent trois locaux d'entreposage et l'obligation que l'Organisme a relativement à la location de salles de spectacles. Les engagements totaux pour les prochains exercices sont :

	\$
2020	690 707
2021	800 768
2022	29 785
2023	30 381
2024	26 181
	<u>1 577 822</u>

13) Instruments financiers – risques et incertitudes

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers est exposé à divers risques détaillés ci-après.

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses affaires, l'Organisme évalue régulièrement la situation financière de ses débiteurs et examine l'historique de crédit pour tout nouveau débiteur. Elle établit la provision pour mauvaises créances en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Pour les apports et les subventions à recevoir, l'Organisme évalue de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir. L'Organisme croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Au 30 juin 2019, trois comptes à recevoir représentaient 72 % des comptes à recevoir [trois comptes à recevoir représentaient 73.9 % des comptes à recevoir au 30 juin 2018].

Les Grands Ballets Canadiens

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2019

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses facilités de crédit et de son prêt à recevoir du Fonds de Dotation de Les Grands Ballets Canadiens.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs, son billet à payer et sa dette à long terme.

14) Programme Mécénat Placements Culture

Dans le cadre du volet 1 du programme Mécénat Placements Culture [« MPC »] du Ministère de la Culture et des Communications, l'Organisme a amorcé et terminé une campagne de financement dans le but de recueillir des dons qui pourront être appariés par le MPC. Les dons recueillis d'un montant de 1 000 013 \$ ont été cédés à la Fondation du Grand Montréal, une fondation associée reconnue par le Ministère de la Culture et des Communications. La somme a été versée dans un fonds cédé à perpétuité.

Fondation du Grand Montréal

Fonds Les Grands Ballets Canadiens - Constance Pathy à perpétuité

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 817 289	—
Montant reçu	—	1 000 013
Appariement Patrimoine Canada	—	659 575
Distribution	(52 420)	—
Revenus de placement	75 054	161 171
Frais d'administration	(8 367)	(3 470)
Solde à la fin de l'exercice	1 831 556	1 817 289

15) Chiffres comparatifs

Pour l'exercice 2019, la présentation de l'État des produits et des charges a été entièrement revue afin de présenter plus de détail. Les chiffres comparatifs ont donc également été revus afin de tenir compte de cette nouvelle présentation.

Subventions et financement privé

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
Subventions		
Fonctionnement		
Conseil des arts et des lettres du Québec	2 543 500	2 620 000
Conseil des arts de Montréal	275 000	279 500
Conseil des Arts du Canada	1 700 000	1 445 000
	<u>4 518 500</u>	<u>4 344 500</u>
Tournées		
Conseil des Arts du Canada	76 500	3 400
	<u>76 500</u>	<u>3 400</u>
Mécénat placement culture Québec	—	31 105
Autres subventions	12 843	9 931
	<u>4 607 843</u>	<u>4 388 936</u>
Apport – Financement privé		
Fonds de dotation et Fonds Aisenstadt	1 535 530	1 409 880
Campagne de dons	638 351	81 124
Gala annuel	602 456	578 770
Marché Casse-Noisette	375 384	357 499
Fonds Casse-Noisette	345 851	318 534
Fondations	275 601	310 000
Commandites	197 868	254 523
Événements spéciaux	282 434	370 665
	<u>4 253 475</u>	<u>3 680 995</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Dépenses

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
Spectacles		
Artistes		
Salaires	2 862 157	2 840 128
Cachets des musiciens et droits musicaux	882 504	833 951
Cachets d'artistes	816 688	780 861
	<u>4 561 349</u>	<u>4 454 940</u>
Productions et représentations		
Salaires	2 571 812	2 306 079
Décors, costumes et accessoires	871 763	900 914
Autres frais de production	812 574	673 979
Frais de salle - billetterie et service PDA	1 065 148	918 193
	<u>5 321 297</u>	<u>4 799 165</u>
Publicité et promotions	2 310 185	2 351 119
	<u>12 192 831</u>	<u>11 605 224</u>
Frais généraux		
Salaires	989 174	660 711
Honoraires professionnels	164 869	225 087
Frais de bureau	86 275	100 054
Ressources humaines	83 907	103 467
Équipement et dépenses informatiques	73 800	101 597
Frais de démarchage et déplacement	40 305	47 740
Téléphonie et cellulaires	34 255	20 053
Frais divers	18 403	4 534
Abonnements et cotisations	11 428	4 415
Équipement et mobilier	9 929	22 744
Divers	1 454	(6 013)
	<u>1 513 799</u>	<u>1 284 389</u>
Frais de financement		
Intérêts sur la dette à long terme	495 818	492 410
Intérêts sur le billet à payer	—	52 705
Intérêts à court terme	(895)	8 449
	<u>494 923</u>	<u>553 564</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers